

Prostitution : « L'Etat n'a pas à légiférer sur l'activité sexuelle des individus »

Pour Elisabeth Badinter, punir les clients serait « une déclaration de haine à la sexualité masculine »

Entretien

Elisabeth Badinter, 69 ans, est philosophe. Elle a souvent pris des positions à contre-courant sur les grands sujets de débats parmi les féministes : opposée à la loi sur la parité en 2000, elle est favorable à la grossesse pour autrui sous certaines conditions. Dans son dernier ouvrage, *Le Conflit : la femme et la mère* (Flammarion, 2010), elle dénonçait le retour du naturalisme et de la culpabilisation des mères.

Qu'avez-vous pensé de l'appel des « 343 salauds », qui s'opposent à la pénalisation des clients de prostituées au nom du respect de la liberté ?

C'était une intervention nécessaire, car je suis frappée du silence des hommes dans ce débat. Deux catégories d'individus ne s'expriment pas : les hommes, prochaines cibles de la loi, et les prostituées. La forme était contestable. Mais je n'ai pas de critiques sur le fond.

Pourquoi êtes-vous défavorable à la pénalisation des clients de prostituées ?

La pénalisation, c'est la prohibition. Je préfère parler de prohibition plutôt que d'abolitionnisme, car c'est l'objectif des auteurs de la proposition de loi. Ils font référence à l'abolition de l'esclavage ! La vente d'un individu n'est pas comparable à la prostitution, qui est une mise à disposition de son corps à des fins sexuelles, que l'on

peut accepter ou refuser dès lors que l'on n'est pas prisonnière d'un réseau. Leur argument est qu'il faut tarir la demande pour qu'il n'y ait plus d'offre. Je n'arrive pas à trouver normal qu'on autorise les femmes à se prostituer, mais qu'on interdise aux hommes de faire appel à elles. Ce n'est pas cohérent et c'est injuste.

La deuxième raison de mon opposition est que l'on prétend qu'il n'y a que la prostitution esclavagiste, dominée par les réseaux, où les femmes n'ont pas moyen de dire non. Mais il y a aussi des indé-

« La forme de l'appel des « 343 salauds » était contestable.

Mais je n'ai pas de critiques sur le fond »

pendantes et les occasionnelles, qui veulent un complément de ressources. Leur interdire de faire ce qu'elles veulent avec leur corps serait revenir sur un acquis du féminisme qui est la lutte pour la libre disposition de son corps. Même si c'est une minorité de femmes. Ce n'est pas une affaire de quantité mais de principe.

Pourquoi, selon vous, les hommes sont-ils une « cible » de cette loi ?

Je ressens cette volonté de punir les clients comme une déclaration de haine à la sexualité mas-

culine. Il y a une tentative d'aligner la sexualité masculine sur la sexualité féminine, même si celle-ci est en train de changer. Ces femmes qui veulent pénaliser le pénis décrivent la sexualité masculine comme dominatrice et violente. Elles ont une vision stéréotypée très négative et moralisante que je refuse.

Peut-on parler de choix lorsqu'on est dans une stratégie de survie ?

Toutes les femmes qui ont besoin d'argent ne se prostituent pas pour survivre ! Pour les victimes des réseaux, on ne peut plus parler de choix car il est quasiment impossible de revenir en arrière. La lutte contre l'esclavage des femmes doit donc être sans merci. Pour lutter contre les réseaux, il faut une condition sine qua non : que les prostituées puissent dénoncer leurs proxénètes à la justice sans craindre pour leur vie. Elles doivent être assurées de leur sécurité, d'avoir des papiers, et d'être aidées. La loi contient des dispositions en ce sens, mais qui me paraissent vagues. Quel est le budget ? Comment le prévoir quand on ne connaît même pas le nombre de prostituées ? Est-ce que la lutte contre les réseaux sera une priorité pour la police ? Je n'ai pas le sentiment que cela soit le cas.

Vous acceptez que des femmes se livrent à un travail très pénible, avec parfois des séquelles psychologiques lourdes ?

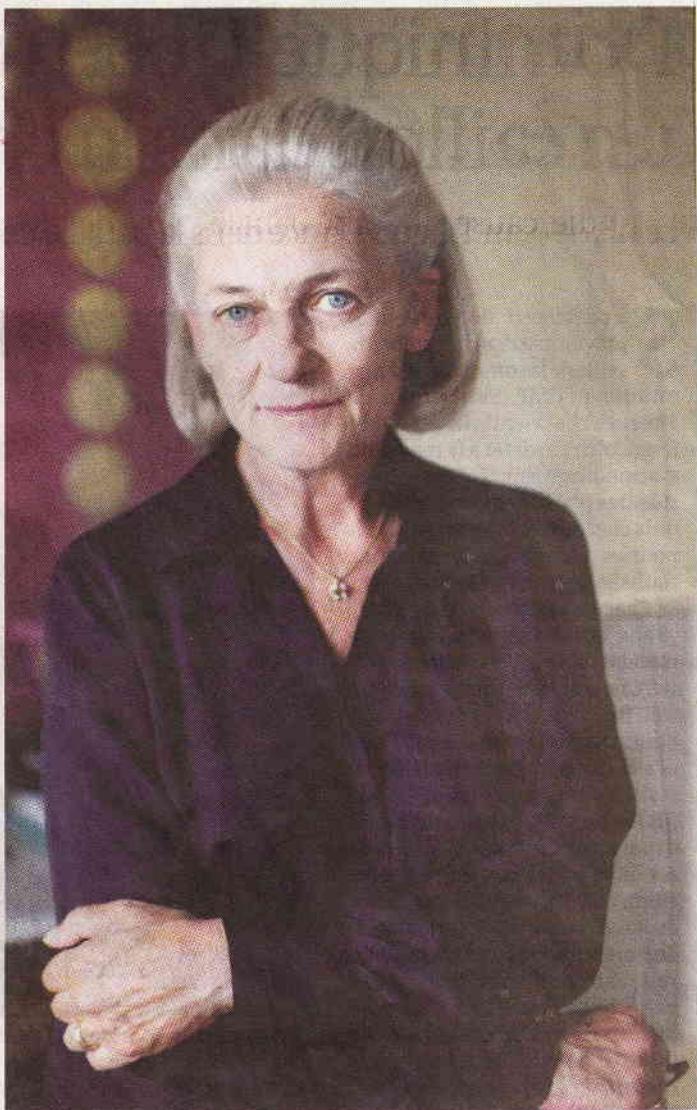
Je n'ai jamais pensé que la dignité d'une femme reposait sur la

sexualité. Je suis favorable à la pédagogie sur la prostitution et les séquelles qui peuvent en résulter. Mais toutes les femmes n'ont pas le même rapport à leur corps. Dans certaines conditions, la prostitution est difficile à vivre, mais il y a des femmes pour lesquelles ce n'est pas aussi destructeur qu'on le dit. Je regrette qu'on n'entende pas davantage les prostituées. Elles seules sont habilitées à parler. Mais quand l'une affirme : « *Je le fais librement* », on dit qu'elle ment et qu'elle couvre son proxénète. Ce sont les seuls êtres humains qui n'ont pas le droit à la parole.

Quelles seront les conséquences de la loi selon vous ?

Est-ce qu'elle va mettre fin à la prostitution ? Bien sûr que non. Je ne connais aucune prohibition qui fonctionne. Elle démultiplie le pouvoir des mafieux. Les prostituées disent qu'elles ont besoin de parler avec le client pour savoir qui il est. Elles apprennent à détecter les pervers. Dans la négociation, la prostituée peut dire ce qu'elle fait ou ne fait pas. Je suis inquiète pour celles qui vont passer par Internet : elles n'auront plus la possibilité de faire cet examen. Une loi qui veut venir au secours des plus faibles va en fait multiplier les dangers. D'ailleurs, la Norvège veut revenir sur la prohibition décidée en 2009. **L'Etat ne doit-il pas dire ce qui est acceptable ou non, comme lorsqu'il interdit la vente d'organes ou fixe un salaire minimum ?**

La vente d'organes est une mutilation définitive, le salaire minimum permet de lutter contre la misère. Ce n'est pas comparable. Sous prétexte de lutter contre les réseaux, c'est la prostitution qu'on veut anéantir. L'Etat n'a pas à légiférer sur l'activité sexuelle des individus, à dire ce qui est bien ou mal.



Elisabeth Badinter, en 2010. BRUNO FERT/PICTURETANK

Où commence et où finit la prostitution ? Combien de femmes ou d'hommes sont en couple pour l'argent ? Personne ne songe à aller y voir. On ne parle jamais de la prostitution masculine. Il y a aussi une misère sexuelle féminine et des femmes qui font appel à des prostitués. Il n'est plus alors question de domination masculine dénoncée par les auteurs de la loi.

La prostitution est-elle nécessaire pour l'assouvissement de certains besoins sexuels, faut-il en faire un métier comme un autre ?

Oui, et c'est pour cela qu'on ne

pourra pas l'éradiquer. Sur la légalisation, il faut être prudent. On voit qu'en Allemagne, les choses dérapent, les mafieux profitent de la reconnaissance de la prostitution. Il faut donc en faire une activité sécurisée, donner aux prostituées les droits qu'elles réclament, comme celui de s'associer ou de louer un studio. Je voudrais tellement qu'on arrête de traiter les prostituées comme des rejets de l'humanité. Un certain discours bien-pensant ne peut que les enfoncer davantage dans l'humiliation. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
GAËLLE DUPONT**